



Le mot du Maire

L'année qui se referme aura été particulièrement difficile.

Cette année, aucune manifestation organisée par nos associations n'a pu avoir lieu. Nous n'avons pas pu vous réunir et aller à votre rencontre comme nous l'aurions souhaité. Le lien social, si important en milieu rural, a dû être mis en veille. C'est pourquoi nous avons décidé, exceptionnellement pour cette année, de remplacer le traditionnel repas de fin d'année par la distribution d'un colis aux habitants de plus de 70 ans afin de pouvoir les rencontrer séparément.

Les conditions sanitaires actuelles ne nous ont pas permis d'avoir un fonctionnement normal. Le conseil municipal et notre personnel ont été mobilisés à la gestion sanitaire au niveau des écoles et de la garderie, les matériels et méthodes de travail ont dû être adaptés à la situation, je les remercie pour leur implication.

En cette année d'élection peu de grands chantiers, le programme routier a été réalisé, nous avons investi pour l'école, par l'achat de 5 ordinateurs portables qui s'ajoutent au projecteur interactif installé en début d'année, et pour la cantine, avec le changement du mobilier plus facile à entretenir et à manipuler. Divers travaux d'entretien sur nos bâtiments ont été également réalisés. Nous avons réfléchi sur les travaux pour les années à venir, l'agrandissement du hangar communal, la création d'un espace de jeux accessible aux enfants de l'école et au public, la création d'espaces de rangement et de sanitaires pour le personnel dans la salle polyvalente,

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. Les vœux du maire et de son conseil municipal ne pourront pas avoir lieu autour de la traditionnelle galette des rois.

Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2021 est que nous puissions revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte. J'espère que la situation sanitaire va permettre aux associations de recommencer au plus vite leurs animations, que notre commune recommence à vivre après ce triste épisode.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Jean Louis Joslin

Dans ce numéro :

Informations mairie
Etat Civil 2

Noël à St Marc 3
4

Ecole — Garderie 5

Logo St Marc 6

Hébergements 7

Artisans et entreprises
de St Marc 8

Travaux réalisés,
Projets 9

Au conseil
municipal 10
11

La commune
écocitoyenne 12

220 bulletins distribués
par vos élus

Ouverture de la mairie

Notre secrétaire Sylvie vous accueille :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h



☎ 05 55 66 18 87 Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr web : <https://saint-marc-a-frongier.fr>

État civil 2ème Semestre 2020



Naissance :

Wendy JARDY	le 7 décembre 2020
Willow DEJOUX	le 21 décembre 2020
Lucie DEJOUX	le 29 décembre 2020

Mariage :

Sarah KROUMI et Christian SARTORI	le 24 octobre 2020
Khadija BOUKHIMA et Omar ES-SEBBANI	le 18 décembre 2020

Décès :

Fernande LEGER	le 9 août 2020
Aimée DUROCHAT	le 19 octobre 2020
Andrée DELARBRE	le 14 novembre 2020
Jean-François LEBERT	le 25 novembre 2020



Recensement 2020

425 habitants

+ 9 habitants en 5 ans

**191
Résidences
principales**

74 résidences secondaires

Commémoration du 11 novembre

Compte tenu de la crise sanitaire, 6 personnes étaient autorisées à y participer. Le maire, deux adjoints, le porte drapeau, Jean-Pierre Carthonnet, ancien combattant et l'ancien maire Georges Lecourt ont rendu hommage aux habitants de St Marc, morts pour la France. Espérons que ce devoir de mémoire puisse se faire dans de meilleures conditions en 2021 et en rassemblant un maximum de St Marcois.

Cérémonie du 11 novembre





Noël à St Marc



La classe de maîtresse Thérèse

Dans le respect des règles sanitaires, le Père Noël a rendu visite aux enfants scolarisés au RPI St Marc—Blessac. Chacun a pu recevoir un beau livre.

Comme tous les ans, Papa Noël n'oublie pas de gâter les enfants de la commune qui ne vont pas encore à l'école et ceux, qui pour des raisons multiples, sont scolarisés ailleurs.

Les enfants ont également très apprécié le repas de Noël préparé par Marie-Noëlle et Marie-Claude.



Les parents d'élèves du RPI St Marc-Blessac organisent des actions et manifestations toute l'année comme la vente de chocolats à Noël afin de collecter des fonds pour les écoles.

Suivez leur actualité via leur page Facebook « les parents du RPI Saint Marc à Frongier Bles-



La classe de maîtresse Perrine



Noël à St Marc



Les conditions sanitaires nous ont contraints d'annuler le repas des aînés qui permet pourtant de se retrouver autour d'une table et d'échanger avec l'ensemble de l'équipe municipale. Aussi, les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans ont reçu un panier composé uniquement de produits locaux, de chocolats, de miel, de Creusettes, de la confiture, des pâtes, des plats cuisinés, de la limonade, du savon, du vin... 62 paniers distribués par les conseillers de secteur !

Pendant la période de confinement, les élus ont visité les habitants de la commune pour prendre des nouvelles et apporter des attestations de déplacement également disponibles en mairie.

Mon beau sapin... les employés municipaux, les conseillers épaulés par des habitants du bourg ont décoré notre village pour lui donner des airs de fête avec un sapin 100% local, offert par Milène et Antoine, nouveaux habitants de St Marc. Un grand MERCI.





Ecole et Garderie



L'école de St Marc compte 36 élèves répartis sur 2 classes du CP au CM2. Les enfants de maternelle fréquentent l'école de Blessac.

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2021 sont bonnes avec un effectif estimé à 48 élèves !



La commune a équipé l'école d'un vidéo-projecteur interactif et de 5 ordinateurs portables pour mieux préparer les élèves à la maîtrise de l'outil informatique.



Afin de répondre aux besoins des habitants, la commune élargit les horaires de la garderie pendant la période scolaire. Les enfants seront accueillis par Marie-Noëlle :

- ♦ le matin de 7h30 à 9h00
- ♦ le soir de 16h30 à 18h15

La Garderie est gratuite pour les enfants résidant dans la commune. Son coût est de 0,70 € le matin et 0,70€ le soir pour les enfants hors commune.

Nouveau mobilier à la cantine

(10 tables et 60 chaises)

- + facile à nettoyer
- + pratique à ranger
- + facile à manipuler





Un logo, une page Facebook et un nouveau site Internet pour la commune !



*Le Logo
de la
commune*



Pour la plupart des gens, vivre en Creuse rime avec calme, grand air et loin du stress. Ce logo représente la nature, du vert de nos prairies au bleu de nos ruisseaux, avec en toile de fond, la chapelle de Montrugeas, le pont planche à la Valette, le château de St Marc et la forêt omniprésente. Il montre que les habitants de St Marc se tournent vers un futur plus vert, paisible et épanouissant. Le maire et les 3 adjoints ont le plaisir de vous offrir un porte clé estampillé de ce logo.

Le site Internet de la commune a été repensé pour une meilleure visibilité. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur la commune, les services, les loisirs, les comptes-rendus du conseil municipal... C'est aussi un inventaire de notre patrimoine et un site interactif avec la possibilité de pré-réserver la salle polyvalente et d'afficher les manifestations à venir. Vos contributions seront les bienvenues pour le faire évoluer et l'abonder via le formulaire de contact.

Abonnez-vous à la page Facebook de la commune et tenez-vous informé de son actualité en temps réel !



Les hébergements sur la commune



Vous recevez de la famille, des amis et vous n'avez pas de place pour les loger, pas de panique, la commune possède plusieurs types de logements de vacances :

Au Bichaud chez Dominique LACHAUD 06 70 17 18 46

Capacité de 6 personnes - 3 chambres

Jardin clos. Gîte adapté à l'accueil des enfants



A la Vallette chez Francis DUFOSSE 06 72 01 76 33

Capacité de 6 personnes—2 chambres

Gîte situé au calme dans un environnement préservé



A Congres La Mawé Dom 05 55 27 37 37

Capacité de 5 personnes - 3 chambres

Gîte récent (2020)



A Congres chez Romain LEGOUX

5 voyageurs — 2 chambres

Petite maison exposée plein Sud

Booking.com

A St Marc chez Nathalie et J-C JEANDEAUX 05 55 66 86 22

3 Chambres d'hôtes situées sur une ancienne ferme

Proposition de table d'hôtes composée de produits locaux

Camping chez l'habitant à Margnot chez Didier DEMARD

(<https://www.homecamper.fr/land/26884>)

Vous camperez dans une pâture de 3500m2 dans l'esprit sauvage des années 60-70. Les emplacements éloignés de l'unique route du village vous permettront de profiter du calme.

Location de caravane au printemps 2021



HomeCamper

le camping, côté jardin



Pour plus d'informations, consulter le site internet de la commune

Logements communaux :

La commune possède quatre logements à louer à l'année.

Un logement type T3 sera disponible prochainement.

Contact : mairie





Les artisans et les entreprises sur la commune



Besoin d'un maçon, d'un ébéniste, d'un électricien, de bois pour l'hiver, de plants, de fleurs, du gardiennage de votre chien ou chat, une envie de miel ou d'évasion, un projet de construction ou de gestion forestière... pensez aux artisans, entreprises, indépendants et producteurs de la commune.

Entreprise de maçonnerie à Farges

Nicolas KOSUBAY 06 12 91 70 73 nkosubay@gmail.com



Travaux d'électricité générale, neuf, rénovation, industriel à Congres

Antonio ANDRADE 06 85 85 19 98 tonio.andrade@orange.fr

Labour, Semis, épandage d'amendement, fendage et vente de bois

SARL Matthias MORIN -TOURNADE 06 76 31 34 05 matthias.morin23200@gmail.com



Horticulture - Entretien Parcs et Jardins à Farges

Pépinière Philippe BOUSTIE 06 87 17 97 77

Constructeur de maisons individuelles à Chambrouitière

Maisons CASA NOVA 06 87 11 11 29 maisoncasanova@gmail.com



Services et Conseils en Gestion forestière à Montrugeas

Loïc BONNOT 06 87 81 04 28 loicbonnot@hotmail.fr

Ébénisterie - Fabrication de meubles sur mesure à Margnot

Frédéric MARCON 06 89 86 93 34 frederic.marcon@wanadoo.fr



Productrices & Producteurs de Miel

St Marc Valérie SEPPOLONI 06 27 50 92 49

Chambrouitière Mary COULTAS 06 07 70 23 18

Farges Rémi TABOURIER 05 55 66 81 30

Montrugeas André COUTY 05 55 66 55 72



Pension pour chiens et chats « The Orchard » à Farges

David GRANT 05 55 67 58 87 the-orchard@live.co.uk

Ferme équestre de Margnot

Accompagnateur de tourisme équestre, Alain vous fera découvrir à cheval la richesse d'un patrimoine au cours de randonnées thématiques sur des chemins judicieusement sélectionnés et adaptés en fonction de votre niveau sur une durée de 1h ou 2, un jour, un week-end...

Alain KINET 06 45 74 64 59 <http://www.randochevalcreuse.com/>



AGARDOM : un service d'accompagnement favorisant le maintien à domicile, mais pas seulement !

Intervention auprès :

- des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » (possibilité d'un crédit d'impôt).

250 intervenants réalisent tous les jours de l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, préparation de repas, lever, coucher, mais aussi de l'entretien du logement ou du linge, ainsi que de l'accompagnement aux courses ou également des interventions facilitant la garde d'enfants.

Vous avez un besoin ? Il existe des financements. Une visite au domicile peut être réalisée pour l'étude de votre situation. Pour nous contacter au 05 55 83 35 00 ou à agardom@agardom.fr





Travaux de voirie réalisés



Bitumage et busage du chemin entre la Rue du Dognon et la route de Margnot à Farges

Bitumage de la descente du chemin du cimetière vers la route de Mergoux

Busage d'un ruisseau à Lachaud en amont de l'étang dit de « Rebeyrolle »

Réalisé et pris en charge par la ComCom Creuse grand Sud



Projets pour les années à venir



Tous ces projets seront subventionnés entre autre par la DETR (état) et Boost'Comm'une (département)

Travaux de voirie

Travaux de renforcement à Chameyroux, La Goutelle, la Valette, Mergout, carrefour route Beauze
Maitrise de l'eau de pluie au Monteil et Villescot

Goudronnage de la descente de deux chemins à Chambrouitière vers la D10 (Felletin-Vallières)

Signalisation horizontale à Farges

Création d'un appentis accolé au hangar de stockage du matériel communal

Augmentation de la surface de stockage à l'abri et sécurisation du matériel



Achat d'un broyeur d'accotement

Gain de temps lors de la 1^{ière} et 2^{ième} coupe, optimisation de l'utilisation du tracteur avec l'épareuse

Trottoirs du lotissement de St Marc

Réalisation d'un tri-couche ou d'un enrobé sur les allées

Plateforme pour les containers



Création d'un espace de loisirs

Aménagement d'une aire de jeux et d'un espace de vie derrière la salle polyvalente (bancs, tables de pique nique, préau...)

Extension de la salle polyvalente

Sanitaires et vestiaires pour les agents, réserves, stockage du mobilier et du matériel de la garderie, changement du système de chauffage

Circuits de randonnée

Balilage de chemins de randonnée à thème pour partir à la découverte du petit patrimoine de la commune en partenariat avec les associations « Les Amis du Patrimoine de St Marc à Frongier » et « les Godillots de St Marc »



Au Conseil Municipal



Séance du 24 août 2020

Equipement du personnel

Equipement des 5 agents (blouson, pantalon, chaussures de sécurité, bottes, combinaison t-shirt, polaire, imperméable, lunettes de sécurité, gants, sabot de sécurité, vestes). Pour un coût total de 1770,30 €

Mobiliers cantine

10 tables de 6 personnes et 60 chaises faible poids (4,1 kg, hêtre) à rangement facile Total : 6.002,88 €
Acquisition d'une armoire pour le vestiaire des agents d'entretien ainsi que des cendriers et poubelles aux entrées de la salle polyvalente pour une somme de 559,52 €uros TTC

Renouvellement du contrat de Patrick VENDEUX

Du 29/08/2020 jusqu'au 28/02/2021 non renouvelable. Coût : 904,38€/mois Aide de l'état : 398,85€/mois Reste à charge pour la commune 538,53€/mois

Modification délibération concernant les délégations du maire

Numéro 17 : [...] réglé sur dommage véhicule communal « sans limite de montant »

Numéro 26 : [...] demande aux organismes financeurs d'attribution de subventions « sans limite de montant »

Séance du 21 septembre 2020

Amendes de police

Acceptation du mode de répartition pour un montant de 590,66€ par commune. Somme destinée à la sécurisation des routes.

Délégués aux Commissions de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES : JL Joslin ; V Martin

STATUTS : M Hebel ; JL Joslin

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE : JP Baraband ; M Hebel

EAU, SPANC : P Kosubay ; JM Rondier

DECHETS, DEVELOPPEMENT DURABLE : M Morin ; V Bisson

ECONOMIE, NUMERIQUE : V Martin ; V Bisson-
CULTURE, SPORTS : P Kosubay ; M Ollier

ACCUEIL, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : M Hebel, JL Joslin

VOIRIE, BATIMENTS : M Ollier ; JM Rondier

PLUI, HABITAT : JL Joslin ; M Morin

SANTE : A Fenille ; J Peylet

TOURISME : V Bisson ; V Martin

Représentants à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Titulaire : JL Joslin Suppléant M Hebel

Devis site Internet

Suite à la visite de Steeven et Pierre (CRIMSON FACTORY). Le devis comprend la refonte du site actuel (gestion du projet, configuration générale, web-design, création/édition contenu, référencement), la création du logo de la commune, pour un total de 2300 € HT

Devis ordinateurs école

Achat de 5 ordinateurs à la SARL ORDI CONNECT Le mas Laurent 23500 Croze pour un total 2128,33 € HT

Raccordement électrique du futur pavillon de M Bourret et Mlle Cout à St Marc

Prise en charge de la commune pour un montant de 245€

Taxe d'assainissement

60cts/m³ à Farges (+5cts) et 70cts/m³ St Marc (+5cts) compte tenu du coût de fonctionnement (7700€) non compensé par la redevance (3800€),

Séance du 02 novembre 2020

Excusée : FENILLE Audrey

Approbation des modifications du Compte Administratif 2019 Commune

Suite à une moins value sur une vente de terrain non comptabilisée sur le compte administratif 2019 et en accord avec M Feringan (conseiller aux décideurs locaux du ministère de l'action et des comptes publics), il est demandé au conseil municipal d'approuver un ré-équilibre qui n'engendre aucune modification sur le budget communal 2020 ainsi qu'un arrondi aux centimes près de toutes les écritures. JL Joslin ne participe pas au vote.



Au Conseil Municipal



Décisions modificatives Budgets Primitifs 2020 Service Assainissement et Commune

Passage d'un excédent reporté de 2461.06 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement avec un rééquilibrage sans modification sur le budget Assainissement 2020. JL Joslin ne participe pas au vote.

Modification pour les Délégués aux Commissions de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud

FINANCES : JL Joslin ; V Martin

RESSOURCES HUMAINES : JL Joslin ; V Martin

CULTURE : P Kosubay ; M Ollier

SPORTS : P Kosubay ; M Ollier

GOUVERNANCE, PROJET TERRITOIRE, COMMUNICATION : JL Joslin ; V Martin

Demande de subvention

JL Joslin fait part d'un grand nombre de demandes de subvention. Pour rappel, la commune a fait le choix de répondre favorablement aux associations basées à St Marc ayant un projet bien défini. Il est convenu de réexaminer ces demandes lors du vote du budget 2021.

Autorisation au Maire pour mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

Cette autorisation permet à la municipalité de continuer les investissements (limités au $\frac{1}{4}$ des crédits alloués) avant le vote du budget primitif 2021.

Remboursement de la part de l'ATSEM à la commune de Blessac

Compte tenu des aides, le reste à charge global de septembre à décembre est de 2694,20€ pour la commune de Blessac, employeur de l'ATSEM. La commune de St Marc prend en charge la moitié de ce salaire soit un remboursement de 1347,10 €

Séance du 15 décembre 2020

Excusés : FENILLE Audrey HEBEL Marc

Dossiers DETR 2021 et Boost'Comm'Une23 par ordre de priorité

A . Travaux de voirie

Montant HT : 20833.53€ TTC 24447.88€

Plan financement : DETR (40% HT) 8333,41€ ; Boost-

'Comm'Une (20% HT) 4166.71€ ; Part Communale 11947.76€

B . Extension du Bâtiment Communal (apprentis)

Montant HT : 29375.30€ TTC 31800.46€

Plan financement : DETR (40% HT) 11750.12€ ; Boost-'Comm'Une(20% HT) 5875.06€ ; Part Communale 14175.28€

C . Achat d'un broyeur d'accotement

Montant HT : 7200.00€ TTC 8640.00€

Plan financement : DETR (40% HT) 2880.00€ ; Boost-'Comm'Une (20% HT) 1440.00€ ; Part Communale 4320.00€

D . Travaux des trottoirs du lotissement du bourg

Montant HT : 15395.14€ TTC 18474.17€

Plan financement : DETR (35% HT) 5388.30€ ; Boost-'Comm'Une(20% HT) 3079.03€ ; Part Communale 10006.84€

E . Création d'un espace de loisirs dans le bourg

Montant HT : 23338.28€ TTC 25915.74€

Plan financement : DETR (40% HT) 9335.31€ ; Boost'Comm-'Une (20% HT) 4667.66€ ; Part Communale 11912.77€

Les travaux sur l'église (plancher clocher, fenêtre, planches balcon) ne peuvent pas être subventionnés compte tenu de leur coût et seront pris en charge par la commune.

Demande de subvention au conseil Départemental pour 3 déplacements à la Médiathèque

Demande d'une aide d'un montant de 444 € pour le déplacement des scolaires à la médiathèque quand les conditions sanitaires le permettront.

Choix d'un architecte pour l'extension de la salle polyvalente

Après avoir reçu les deux architectes et suite à leur proposition d'honoraire pour une mission d'étude de faisabilité : Béatrice Baudoin (Aubusson) 6480 € et Sébastien Claveyrolat (Aubusson) : 2500 €, le conseil a fait le choix d'une seule étude et a décidé de confier ce travail M. Claveyrolat.

Garderie

Compte tenu du réaménagement du temps de travail de Marie Noëlle BAYRAND, les horaires de la garderie seront les suivants à compter du lundi 4 janvier
Matin : 7h30 - 9h00 et Soir : 16h30 - 18h15
Gratuité pour les enfants résidant sur la commune 0,70€ le matin et 0,70 € le soir hors commune. Un document a été remis aux parents d'élèves.



Sacs jaunes - Collecte des encombrants



Les sacs jaunes sont disponibles en mairie aux horaires d'ouverture. Vos élus de secteur peuvent également vous en fournir sur simple demande.

Continuons de TRIER

En 2019, sur le territoire de la Com-Com Creuse Grand Sud (12128 habitants), la moyenne de la collecte d'ordures ménagères a été de 252kg/hab, 75kg/hab pour le recyclable (sacs jaunes, containers à verre, papiers, journaux...) et celle de dépôt aux deux déchèteries de 322kg/hab.



Ramassage des encombrants

Lundi 29 mars 2021

Inscription préalable en mairie



« villes et villages étoilés »



La commune de St Marc a candidaté pour l'obtention du label « villes et villages étoilés » dans le but de la préservation du ciel étoilé. Utiliser un éclairage moins énergivore, plus efficace et l'éteindre une partie de la nuit permettra de :

- Réaliser des économies budgétaires

Part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques de la commune

- Limiter la consommation d'énergie

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques, Pour préserver les ressources naturelles

- Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique.

- Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme.

- Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux entourant les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

- Respecter la loi sur la transition énergétique

Avec cette candidature, la commune participe au projet porté par le parc naturel régional de Millevaches de « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » RICE

